

**Gardanne****FEU VERT DONNÉ À NOVACTIS**

Le groupe Perottino (Peypin - 13) et la Caisse d'Épargne viennent d'obtenir les permis de construire de «Novactis», la nouvelle zone d'activités appelée à voir le jour près de la centrale thermique. Le projet qui s'inscrit dans la dynamique de reconversion du bassin minier provençal concerne l'aménagement d'un foncier de 9,5 ha qui jouxte la centrale Endesa. Cette parcelle a été cédée par la ville au prix de 2,378 M€. Les deux opérateurs associés pour l'occasion dans une société ad hoc (80% Perottino/20% Caisse d'épargne) prévoient de réaliser environ 40 000 m² de locaux tertiaires et para-industriels à haute qualité environnementale (architecte : Daniel Deluy). Le montant de l'investissement est estimé à 110 M€. Les travaux devraient démarrer en septembre 2008 pour une durée de deux ans, selon un rythme de livraison d'environ 3 000 à 4 000 m² par trimestre. Serge Perottino, promoteur de l'opération, qui indique avoir «déjà enregistré 40% de réservations» affirme être «en contact avec des entreprises européennes et nord-américaines» en quête d'un point d'ancrage dans «l'Electronic valley» provençale dont le centre névralgique se situe à Rousset, à moins de 10 km de là. Au total, une quinzaine de lots seront mis en location avec des modules bâtis de 1 000 à 4 000 m² de shon (baux fermes de 9 ans). «Des regroupements seront toutefois possibles en fonction des besoins», précise Serge Perottino qui ne cache pas sa volonté d'accueillir «une grande société» pour en faire «la locomotive» de ce nouveau pôle d'activités. (W.A.)